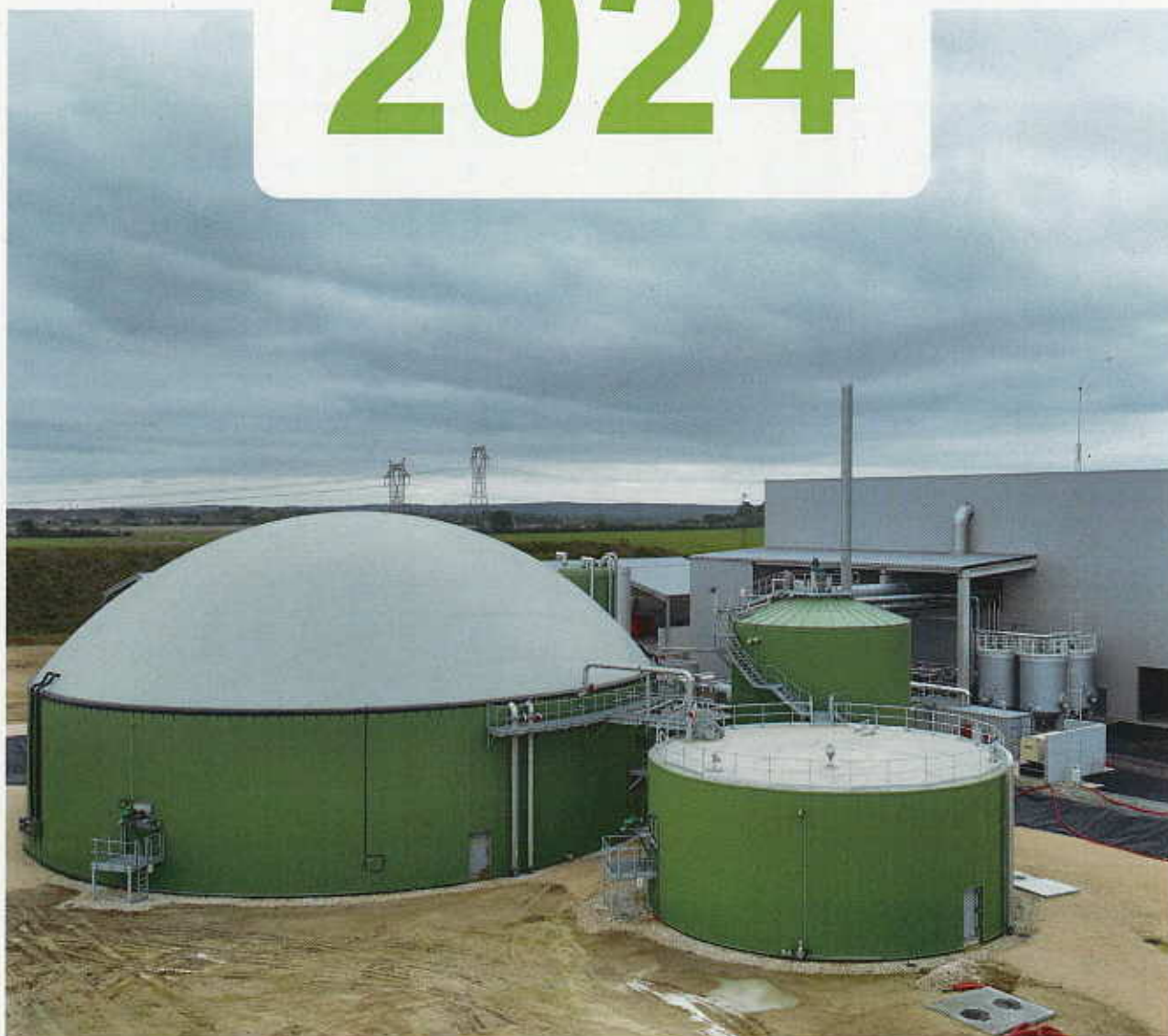


DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2024



— Semaer — Semaval — Semavert — Serivel

SOMMAIRE

Les mots du Président et du Directeur général	
Proximité, Gouvernance : L'économie mixte ancrée dans son territoire	
Activité : Des installations dédiées à la valorisation	
Le contexte réglementaire : De notre modèle d'activité	
Le projet d'entreprise : Le moteur à énergies	
Qualité, Sécurité : Environnement et Énergie	
Plan stratégique : Donner de la visibilité à long terme	
Analyse : Risques et opportunités	
L'économie circulaire concrètement	
De nouvelles ressources pour le territoire	
Emploi / Formation / Carrière : Enjeu Social	
Changement climatique : Enjeu Environnement	
Sociétal : Enjeu Relations avec les parties prenantes	
Santé / Sécurité : Enjeu Sécurité	
Économie circulaire : Enjeu Nouvelles Énergies	
Économie circulaire : Enjeu Matières renouvelables	
Rapport de l'organisme tiers indépendant concernant la DPEF 2024	



La Déclaration de performance extra-financière donne, chaque année, l'opportunité de revenir sur les avancées majeures de l'entreprise. Quand on préside Semardel, la difficulté, c'est de choisir entre tous les éléments qui ont progressé. En 2024, le passage de toute la flotte au XTL, un carburant qui permet de réduire de 68 % l'émission de CO2, est probablement le plus impactant au quotidien, pour nos activités comme pour nos parties prenantes. Je vous laisse découvrir les autres éléments dans ce document, et vous souhaite bonne lecture.

Bernard Sprotti,
Président du Conseil d'administration de Semardel



Encore une année d'intense activité pour Semardel. Deux chiffres résultent de cette intensité et de cette mobilisation de tous nos collaborateurs : 326 456 tonnes de matières valorisées et 550 376 MWh d'énergie produite. Collecter, traiter les déchets mais avec la volonté constante d'accroître la valorisation et de mettre davantage de matières et d'énergies localement produites à disposition des acteurs économiques et des habitants. C'est de cette manière que Semardel améliore sa contribution à la décarbonation du territoire : ainsi, en 2024, 173 049 TCO2 ont été évitées !

Denis Duplessier,
Directeur général de Semardel

PROXIMITÉ, GOUVERNANCE

L'économie mixte ancrée dans son territoire

Semardel est une Société d'Économie Mixte Locale (SEML), dont la gouvernance associe les exigences de l'intérêt général à l'agilité d'une organisation opérationnelle. Majoritairement détenue par des collectivités, elle assure une gouvernance publique renforcée au service d'une gestion responsable des déchets.

Ancrée au cœur de l'Essonne, Semardel compte 570 salariés, dont 82 % résident dans le département, illustrant un lien fort entre l'entreprise et son territoire. Grâce à ses implantations stratégiques – Vert-le-Grand / Écharçon, Étampes, Ballancourt-sur-Essonne, Boissy-le-Sec – Semardel limite les distances de transport, réduit les nuisances et assure une réactivité optimale.

En 2024, 1 350 770 tonnes de déchets ont été pris en charge, et 326 456 tonnes ont été valorisées localement. L'entreprise a produit 550 376 MWh d'énergies (électricité, chaleur, biogaz et CSR), dont 508 744 MWh qui ont été commercialisés dans les réseaux. Le solde est autoconsommé, au service de l'efficacité énergétique de ses sites.

Ce modèle de proximité permet à Semardel d'assurer une performance environnementale réelle, tout en consolidant un dialogue constant avec les collectivités. Opérateur industriel engagé, elle agit comme partenaire du territoire pour construire des solutions sobres, efficaces et partagées.

Présence territoriale

4 sites principaux : Vert-le-Grand / Écharcon, Étampes, Ballancourt-sur-Essonne, Boissy-le-Sec

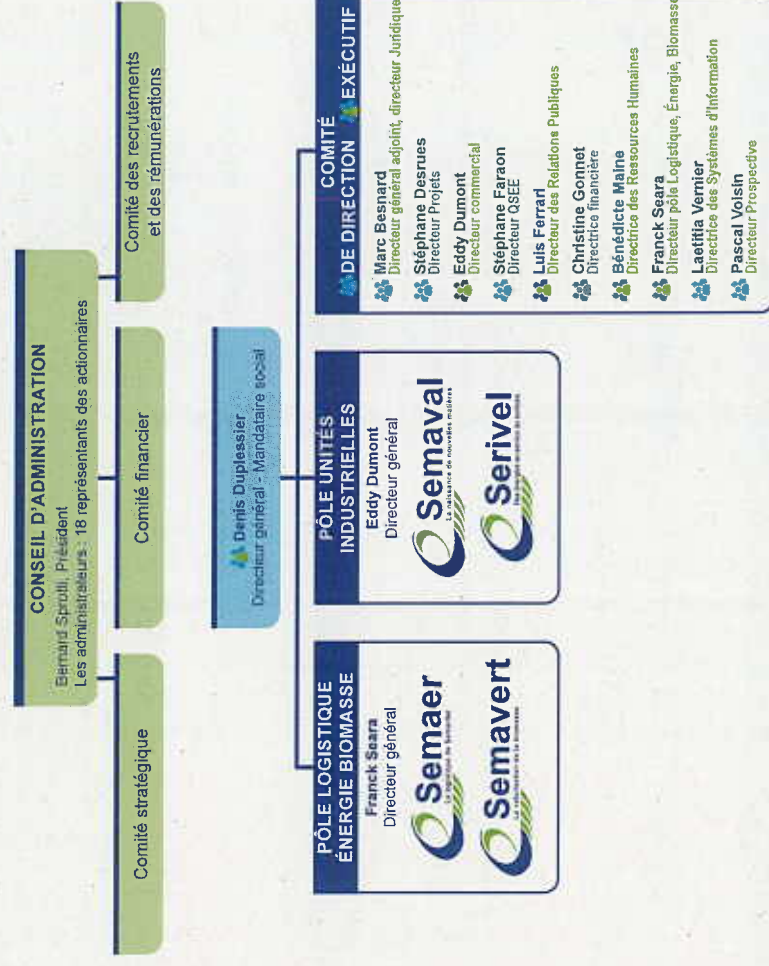
Objectif : réduire les distances, limiter les nuisances, garantir la réactivité



L'actionnariat au 31 décembre 2024



La gouvernance



ACTIVITÉ

Des installations dédiées à la valorisation

Semardel couvre l'ensemble des activités du marché de la gestion des déchets non dangereux au sein de ses installations en Essonne, sur l'Ecosite de Vert-le-Grand / Écharcon, à Ballancourt-sur-Essonne, à Étampes et à Boissy-le-Sec. Semardel est un opérateur multi-filières reconnu dans le domaine de la collecte des déchets jusqu'à leur valorisation matière et/ou énergétique.

	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VALORISATION MATIÈRE	CENTRE INTÉGRÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS - CITO
	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VALORISATION MATIÈRE	CENTRE DE TRI AUTOMATISÉ DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉCHETS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) PLATEFORME DE VALORISATION DU BIOGAZ
	VALORISATION MATIÈRE VALORISATION ORGANIQUE	PLATEFORMES DE VALORISATION DES DÉCHETS VERTS / BOIS
	VALORISATION MATIÈRE	CARRIÈRE ET PLATEFORME DE TRI, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS DU BTP
	VALORISATION MATIÈRE	INSTALLATION DE MATURATION ET D'ÉLABORATION DE LA GRAVE DE L'ECOSITE®
	VALORISATION MATIÈRE VALORISATION ORGANIQUE	MÉTHANISEUR
	LOGISTIQUE	COLLECTE DES DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS, DES ENTREPRISES ET DES ÉCO-ORGANISMES

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

De notre modèle d'activité



Déchets autorisés

Semardel collecte et valorise une large variété de déchets non dangereux : déchets ménagers, déchets d'activités économiques, déchets verts, déchets issus du secteur du BTP, collectes spécifiques liées aux éco-organismes, ainsi que certains déchets soumis à des exigences réglementaires renforcées, comme le plâtre ou l'amiante lié. Plusieurs de ces flux relèvent de filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

En tant qu'exploitant d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, Semardel est soumise à des réglementations strictes de prévention des risques environnementaux. L'ensemble de ses sites industriels est encadré par des autorisations préfectorales, régulièrement mises à jour pour intégrer les évolutions techniques et réglementaires.

Arrêtés préfectoraux

Chaque installation fait l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique : les ISDND¹ « Braseux », « Cimetière aux Chevaux », « Butte de Montaubert », « Mont-Mâle » ; le site de Ballancourt-sur-Essonne (carrière de sable et graviers) ; le site « les Soixante » (déchets et matériaux du BTP) ; les centres de tri de Semaval et Serivel ; les plateformes de déchets verts de Vert-le-Grand et Boissy-le-Sec ; les lignes d'incinération, la ligne de maturation de mâchefer, ainsi que le méthaniseur, mis en service en 2024.

Références réglementaires

Semardel s'inscrit dans le cadre législatif du Code du Commerce, du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et du Code de l'Environnement. Elle est également soumise aux cahiers des charges des éco-organismes avec lesquels elle est conventionnée, ce qui implique le respect de critères de traçabilité, de reporting et de performance.

Cadre législatif évolutif

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2016), la Loi AGEC (2020), ainsi que les mesures de la Loi Climat et Résilience (2021) ont structuré un nouveau cadre d'obligations pour les producteurs et les opérateurs de déchets. Ces évolutions imposent notamment la séparation des flux dès la production, le développement des filières REP (notamment bâtiment, textiles, jouets, articles de sport...) et la montée en puissance du tri à la source des biodéchets. Semardel adapte, en continu, son offre pour répondre à ces exigences croissantes.

Organismes de contrôle

Par son statut de Société d'Économie Mixte Locale, Semardel est soumise à des dispositions législatives et à des contrôles spécifiques en complément de ceux prévus pour les entreprises privées. Ainsi, la Chambre Régionale des Comptes est habilitée à contrôler les SEML. Semardel se conforme aux recommandations émises dans ce cadre. La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique émet également des recommandations pour les élus siégeant dans les SEML. Depuis 2021, Semardel est dotée d'une charte éthique des administrateurs, pour prévenir notamment les éventuelles situations de conflits d'intérêts.

¹ ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

LE PROJET D'ENTREPRISE

Le moteur à énergies

Semardel porte un projet d'entreprise depuis plus de 15 ans, réactualisé en 2021 grâce à une démarche collaborative. Le moteur à énergies répond à ses promesses de participation du plus grand nombre de collaborateurs, avec un programme d'activités varié pour toucher l'ensemble des salariés. Un programme libre de participation, motivant, collaboratif et évolutif !

Le moteur à énergies en quelques mots



Le moteur à énergies est l'expression de notre façon de vivre l'entreprise : donner du sens au travail de chacun, et collectivement atteindre notre ambition commune : être un acteur incontournable de la transition énergétique et de l'économie circulaire des déchets en Ile-de-France, reconnu pour son efficacité environnementale, sa performance économique, son utilité sociale et son modèle humain.

2024 : l'année de la nutrition !

Au cœur des préoccupations sociétales, notre énergie s'est portée cette année sur les enjeux d'une alimentation saine, locale et adaptée à nos activités. Plus de 50 collaborateurs ont revêtu le tablier dans le cadre des ateliers « camions cuisine » pour réaliser des recettes avec des produits locaux sous l'œil d'une cheffe cuisinière et d'une nutritionniste. Près de 100 collègues de travail se sont joints à la dégustation des petits plats. 10 autres collaborateurs volontaires ont pu bénéficier d'un coaching nutritionnel individualisé, et l'ensemble des collaborateurs a été invité à participer à la journée de l'alimentation : ateliers anti-gaspiage, parcours des 5 sens, rdv santé avec les services santé au travail pour contrôler sa tension et son niveau de cholestérol, etc. « Quand mieux s'alimenter rime avec meilleure santé » !



570

SALARIÉS AU 31
DÉCEMBRE 2024

82%

DES SALARIÉS
HABITENT EN ESSONNE

140

MÉTIERS

2,43

JOURS DE FORMATION EN
MOYENNE PAR SALARIÉ

Semardel se place parmi les 45 premiers employeurs de l'Essonne

Vous ne trouverez pas de profil type chez Semardel ; nos collaborateurs sont à l'image du territoire dans lequel nous sommes ancrés : riches de leur diversité ! Une diversité que nous défendons et que nous enrichissons au travers de mesures garantissant l'équité de traitement à l'embauche et tout au long de la carrière. Pour préserver le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, Semardel accompagne ses collaborateurs dans l'aménagement de leur poste de travail, en collaboration avec les services de santé au travail. Nous accordons une journée d'absence rémunérée aux collaborateurs concernés pour effectuer leurs démarches de reconnaissance du handicap.



Travailler sur l'employabilité

En partenariat avec le GRETA (organisme de formation pour adultes de l'Éducation Nationale), Semardel met en œuvre le dispositif CLEA, un socle de compétences professionnelles de base qu'un collaborateur doit avoir pour être employable sur le marché du travail. Pour la troisième année consécutive, Semardel offre un abonnement gratuit d'un an au « Projet Voltaire » à chaque collaborateur, ainsi qu'à 4 membres de sa famille : un moyen simple, efficace et ludique pour progresser en orthographe et en expression écrite.



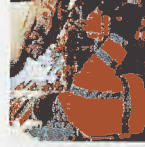
Agent de quai



Chaufeur
poids lourds



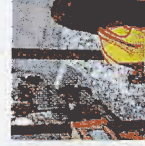
Chef d'atelier



Équipier de
collecte



Magasinier



Pontière

QUALITÉ, SÉCURITÉ

Environnement et Énergie

Pour une entreprise industrielle comme Semardel, la maîtrise des risques, la fiabilité des prestations et la réduction des impacts sont des exigences quotidiennes. Depuis 2008, ces engagements sont structurés au sein d'un système de management intégré, appliqué à toutes les activités.

L'ensemble des activités de l'entreprise est certifié :

- **ISO 9001** pour la qualité de ses prestations,
- **ISO 14001** pour la maîtrise des impacts environnementaux,
- **ISO 45001** pour la santé et la sécurité des collaborateurs.

Certaines installations sont également certifiées ISO 50001, norme qui encadre la performance énergétique. Elle permet d'identifier les leviers d'optimisation dans nos unités industrielles et de renforcer les bonnes pratiques. Ces certifications sont auditées chaque année par des organismes indépendants. Elles traduisent une volonté de structuration, d'amélioration continue, et de conformité avec les exigences réglementaires et contractuelles. Elles renforcent également la confiance avec nos partenaires publics et privés.

Parce que Semardel exploite des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), elle applique des mesures spécifiques de prévention, de surveillance et de suivi. Cela passe notamment par des évaluations régulières de l'impact carbone, des études de mobilité ou encore des suivis environnementaux (flore, faune). Certaines actions sont directement portées par les équipes, comme l'éco-pâturage des talus végétalisés ou l'installation de ruches sur plusieurs sites, avec suivi apicole annuel.

Renouvellement du « réseau de nez »

En 2025, Semardel réfléchit à renouveler le réseau de nez afin de permettre l'intégration de nouveaux membres, de développer des formations et des initiatives pour mieux prendre en compte ses parties prenantes très locales.

82
RUCHES

7
IMPLANTATIONS DE
LICHENS ANALYSÉS

42
RIVERAINS VOLONTAIRES
DANS NOTRE RÉSEAU DE NEZ

3
PLANTATIONS DE CHOUX
ANALYSÉES CHAQUE
SEMESTRE

PLAN STRATÉGIQUE

Donner de la visibilité à long terme

Le Plan stratégique de Semardel a été adopté en décembre 2023. Il fixe les grandes orientations de développement de l'entreprise pour les cinq années à venir, dans un contexte de transition écologique, d'évolution réglementaire et de pression sur les ressources. Élaboré en lien avec les actionnaires et les directions opérationnelles, il s'inscrit dans une logique de continuité et d'adaptation : continuité des missions historiques de Semardel au service du territoire et adaptation aux nouveaux enjeux techniques, environnementaux et économiques.

Semardel fait évoluer son modèle économique pour mieux valoriser les ressources issues des déchets et limiter l'enfouissement. Cette stratégie repose sur le développement de la valorisation matière, énergétique et organique, notamment à travers les nouvelles filières comme les biodéchets. L'entreprise accompagne aussi les changements de comportement en soutenant une pédagogie du tri accessible et territorialisée. Fidèle à son ancrage en Île-de-France, Semardel concentre ses activités sur la région et ses départements limitrophes, afin de traiter les déchets localement et contribuer, à son échelle, à la réduction du déficit énergétique régional.

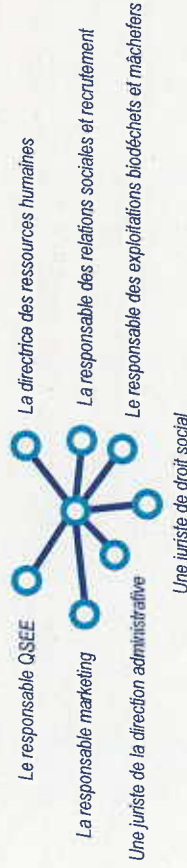
Dans le cadre de son plan stratégique, Semardel développe ses projets en veillant à :

- Conforter le maintien des activités à la base de la création de Semardel.
- Garantir l'acceptabilité de ses installations, en réduisant son impact environnemental et avec l'ambition de tendre vers la neutralité carbone.
- Intégrer les évolutions techniques et réglementaires ainsi que les orientations de la transition énergétique.
- Renforcer la cohérence des projets engagés pour répondre aux attentes du territoire en matière de déchets, de production d'énergies et de matières renouvelables.
- Étudier, pour les nouveaux projets, l'opportunité de nouer des partenariats.
- Rechercher les soutiens publics en répondant notamment aux appels à projets, pour permettre de développer des outils innovants.
- Porter des projets qui répondent aux attentes du territoire exprimées dans les schémas directeurs territoriaux (orientations 2023-2030 du Département, PCAET des EPCI, ...) et viables économiquement.
- Tenir compte du contexte réglementaire et de ses possibles évolutions.
- Maintenir la cohérence avec le projet d'entreprise, le « Moteur à énergies ».

ANALYSE Risques et opportunités

L'identification des enjeux extra-financiers prioritaires pour Semardel a fait l'objet d'un travail collaboratif mené en interne. Au total, 7 personnes occupant des postes stratégiques ont été impliquées dans cette analyse (le Directeur QSEE, la Directrice des ressources humaines, la Direction juridique et le Marketing). Nous nous sommes fondés sur la liste des 42 items du Décret n°2017-1265 du 9 août 2017 modifiant l'Article R225-105 du Code de commerce que nous avons dou-blement coté. D'abord, sous l'angle risque, puis sous l'angle opportunité.

Groupe de travail



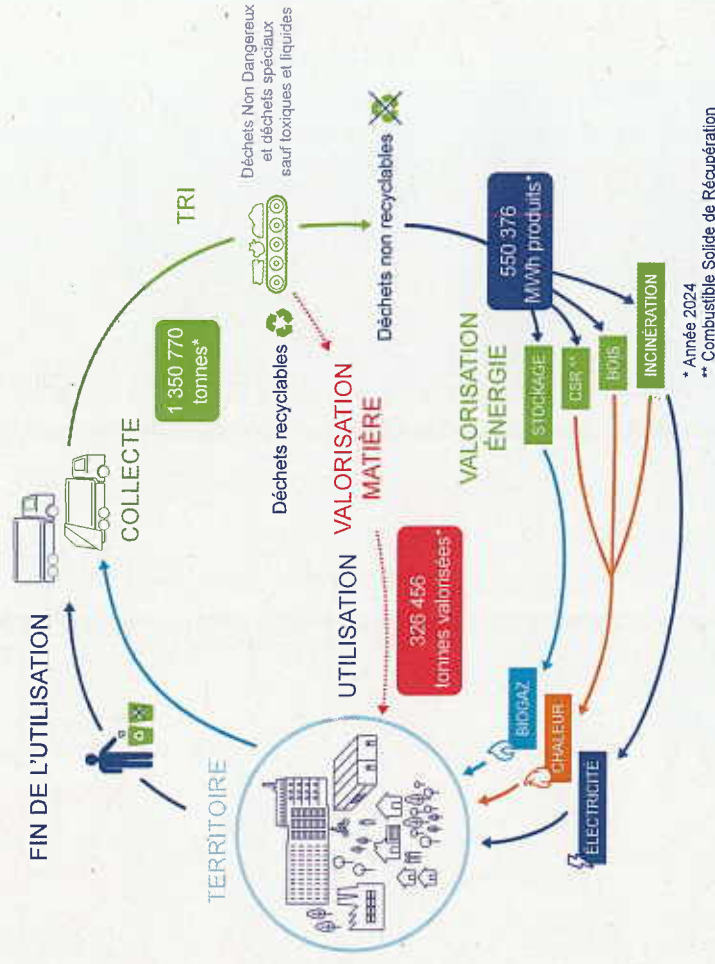
Notre méthodologie de cotation prend en compte 4 critères :

1. L'impact potentiel du risque sur la performance de l'entreprise,
2. L'horizon temporel dans lequel Semardel pourrait être confrontée à ce risque,
3. Sa probabilité d'occurrence,
4. L'ampleur de l'impact potentiel (scope de parties prenantes qui pourraient être touchées et réversibilité des conséquences).

Les deux notes obtenues ont permis de trancher factuellement sur l'importance de chacun de ces enjeux pour Semardel. La Direction générale a validé la sélection d'enjeux obtenue par le groupe de travail.

Une consultation des parties prenantes externes est en projet pour confronter la perception des enjeux en interne à celle des parties prenantes de l'entreprise. Ces informations ne sont pas reprises dans ce rapport. Semardel s'est également interrogée sur les thématiques listées dans la réglementation et a considéré, du fait de ses activités, ne pas être directement impliquée dans les enjeux liés au respect du bien-être animal, à la lutte contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire et à l'alimentation responsable, équitable et durable ainsi que par les actions visant à promouvoir les liens Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves. C'est pourquoi ces thèmes ne sont pas abordés dans le présent rapport.

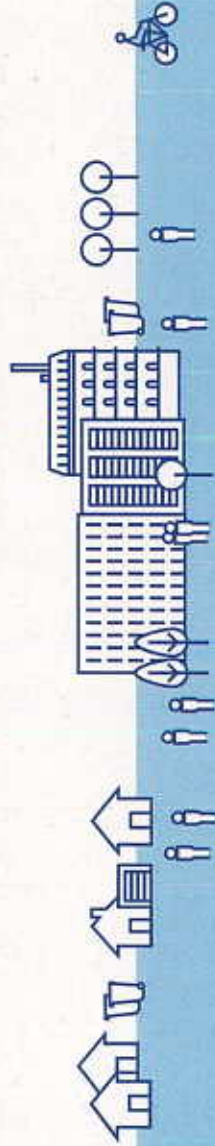
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE concrètement



Le schéma illustre comment Semardel transforme les déchets non dangereux en ressources utiles : via la nouvelle chaîne de tri et le méthaniseur viennent premières secondaires, énergies renouvelables ou de récupération. Cette organisation en boucle, du tri jusqu'à la valorisation permet de répondre aux besoins locaux en énergie et en matériaux. Dès 2025, la valorisation énergétique des biodéchets permettra encore renforcer la production de biogaz. Cette montée en puissance s'inscrit dans une logique territoriale : traiter les déchets au plus proche de leur production et restituer localement les ressources générées.

Ce que le schéma ne montre pas : une partie de l'énergie produite est consommée directement sur nos sites, pour améliorer leur autonomie et leur efficacité énergétique. Il s'agit de 41 632 MWh en 2024.

DE NOUVELLES RESSOURCES POUR LE TERRITOIRE !



TERRITOIRE

Retour vers le territoire des NOUVELLES RESSOURCES VALEUR

ÉCOSITE

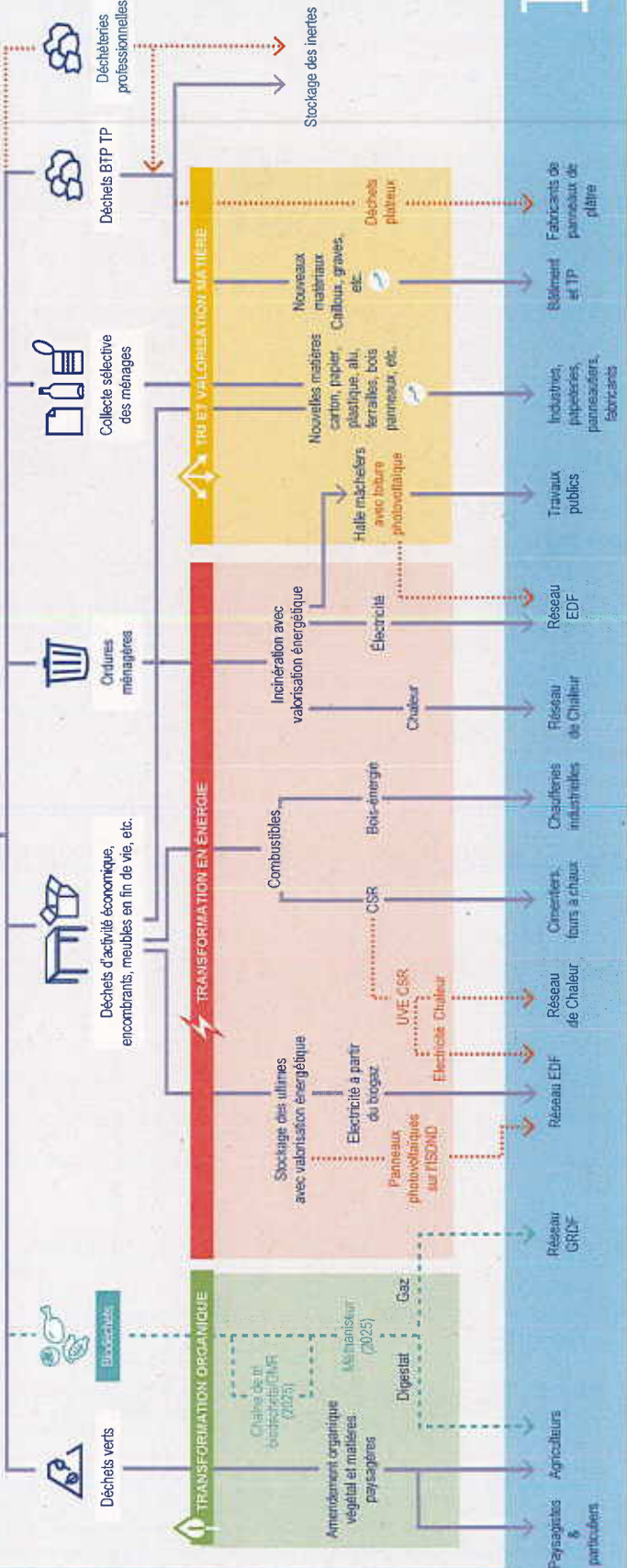
Plan stratégique 2024-2028

Développement d'activités existantes

Nouvelles activités

Activités existantes

Études



EMPLOI / FORMATION / CARRIÈRE

Enjeu Social

Semardel a à cœur de maintenir un management accueillant ses collaborateurs. Il s'agit avant tout de valoriser « l'expérience collaborateur » de tous les collaborateurs et favoriser l'implication du plus grand nombre au « projet d'entreprise » porté par les collaborateurs eux-mêmes.

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

Dialogue social

L'année 2024 a été riche en négociations collectives pour poursuivre le développement de notre modèle social :

- La signature d'un accord Groupe sur le dialogue social clarifiant les rôles et moyens des différentes instances

Cet accord marque la volonté des parties à vouloir toujours œuvrer pour le développement du modèle social du groupe et créer les conditions d'un dialogue social constructif.

- La reconduction et l'amélioration de notre accord collectif Groupe sur l'Égalité professionnelle F/H et la qualité de vie au travail

Cet accord vient marquer l'attachement de notre entreprise à l'accès à la formation et à la promotion des femmes et des hommes à la parentalité notamment (jours enfant malade, aide à la garde d'enfant et aux devoirs, temps partiel choisi, télétravail facilité...)

- La signature d'un premier accord collectif Groupe sur la mise en place de la retraite progressive et l'aménagement de fin de carrière

Cet accord inédit vient soutenir le maintien dans l'emploi de nos collaborateurs sur les métiers physiques et faciliter la transition vers la retraite, en proposant la réduction du temps de travail sur la dernière année à des conditions préférentielles sans impacter les droits à la retraite.

Intégration / Formation / Employabilité

- Évolution de notre séminaire d'intégration « pour tous » avec mise en place de la visite de l'Écosite ; en 2024, plus de 30 collaborateurs (tous statuts et métiers confondus) ont participé à ces 2 journées de découverte du monde des déchets, du fonctionnement de l'entreprise et de ses valeurs.
- Poursuite du Projet Voltaire avec l'organisation d'un deuxième challenge en interne.
- Poursuite du développement des formations internes grâce à l'expertise de nos collaborateurs.

Indicateurs

- 23 contrats en alternance en 2024 au sein de l'entreprise.
- 49 % de nouveaux arrivants ont participé au séminaire d'intégration.

Moteur à énergies : 35 % des collaborateurs ont participé aux ateliers, 80 collaborateurs participant au projet Voltaire.

Objectifs

- Moteur à énergies + 60 % des collaborateurs participent aux actions du Moteur à énergies (au moins 1 par an).
- + 50 % des actions du Moteur à énergies sont initiées par des collaborateurs de l'entreprise.
- Employabilité

Cartographier les compétences du futur de l'entreprise. Renforcer notre démarche d'insertion professionnelle.

- Innovation sociale

Renforcer notre démarche d'insertion professionnelle.

Digitalisation de la fonction RH et Communication interne.

2021	2022	2023	2024
36 contrats d'alternance	27 contrats d'alternance	34 contrats d'alternance	23 contrats d'alternance
29 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration	59 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration	67 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration	49 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeu Environnement

L'engagement des collaborateurs qualité de l'air, des nappes phréa- cadre du Moteur à énergies (mini à agir pour la planète est l'une tiques et de la biodiversité et éviter forêt, ateliers nature...) et nous des trois motivations du Moteur à toute atteinte environnementale. continuons nos engagements énergies de Semardel. conformément à notre plan de développement vers une stratégie « bas carbone ».

La maîtrise de nos activités l'année, nos collaborateurs au tra- Nous impliquons, tout au long de implique de veiller à préserver la vers des actions menées dans le

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Depuis le mois de janvier 2024, nous avons progressivement remplacé le diesel utilisé par nos véhicules par du XTL. Cela nous a permis de réduire de plus de 68 % les émissions de GES associées à ce poste.
- 3 nouveaux véhicules à carburation GNV ont été commandés pour assurer les transports de matière entre nos plateformes.
- 7 nouveaux véhicules à carburation GNV ont été commandés en complément ou en remplacement d'anciens véhicules à carburation diesel.
- Notre unité de méthanisation a réceptionné ses premières tonnes de déchets pour démarrer le processus de méthanisation.
- 34 collaborateurs ont été sensibilisés à l'impact des gaz à effet de serre sur le dérèglement climatique lors des séminaires Semardel Xpérience.
- Nous avons démarré le chantier de construction de la première tranche de l'unité de pré-tri des biodéchets.

Indicateurs

- Les activités de Semardel sur l'Écosite sur les scopes 1, 2 et 3 sont responsables de l'émission de 147 653 TCO2e.
- En 2024, Semardel, par sa production énergétique et de matières premières secondaires, a permis d'éviter l'émission de 173 049 TCO2e grâce à l'ensemble de ses activités.
- En 2024, 32 % de notre parc de véhicules roule au GNV et 64 % au XTL.

Objectifs

- Continuer à étudier systématiquement l'opportunité d'utiliser des véhicules à carburation GNV lors des renouvellements et sur les nouveaux marchés de collecte.
- Poursuivre l'évolution de notre flotte de véhicules légers : VL de service à carburation GNV, seuils réglementaires d'émissions de CO2 les plus bas pour les autres VL.
- Tester un véhicule PL à combustion utilisant de l'hydrogène.
- Continuer à développer au maximum les différentes formes de valorisation (énergétique, matière, organique...).
- Mettre en service l'unité de pré tri des biodéchets.
- Poursuivre nos études pour la mise en œuvre d'une Unité de Valorisation Énergétique pour le CSR.
- Nos émissions sont fortement dépendantes de notre volume d'activité, il nous est donc difficile de définir un objectif de réduction global. Néanmoins, nous engageons des actions de réduction et nous œuvrons conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone pour améliorer la collecte et la gestion des déchets en développant la valorisation et en améliorant l'efficacité des filières de traitement.
- Toutes ces actions visant à développer les ressources (matières premières secondaires, énergies) contribuent à l'augmentation des émissions évitées au sein de notre territoire et participent à la neutralité carbone.

2021	2022	2023	2024
129 465 TCO2e évitées	163 249 TCO2e évitées	163 714 TCO2e évitées	173 049 TCO2e évitées
32 % du parc roule au GNV	32 % du parc roule au GNV	30 % du parc roule au GNV	32 % du parc roule au GNV

SOCIÉTAL

Enjeu Relations avec les parties prenantes

L'acceptabilité locale est un enjeu stratégique pour un opérateur industriel comme Semardel. La continuité des activités de valorisation des déchets et de production d'énergie repose sur la confiance des parties prenantes du territoire.

Semardel agit pour renforcer cette confiance : information régulière, transparence sur les impacts, implication des riverains et des élus. L'objectif est de limiter les nuisances, d'accroître les bénéfices locaux, et de consolider son ancrage territorial.

Cette démarche transversale est pilotée par la Direction des Relations Publiques, en lien avec les directions juridique, QSEE et les directions générales du groupe et des filiales.

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- › Diffusion du journal L'Écho-site aux riverains et partenaires du territoire.
- › Participation à 5 salons et animation d'une table ronde sur la Grave de l'Écosite®.
- › Distribution du guide du visiteur à chaque groupe accueilli.
- › Diffusion territoriale du Plan stratégique 2024-2028 auprès des élus des collectivités actionnaires.
- › Participation aux exercices de sécurité PII (en lien avec QSEE et SDIS 91).

📊 Indicateurs

- › 77 visites annuelles réalisées.
- › 436 visiteurs reçus sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon.
- › 26 publications sur l'année.



Objectifs

- › Rendre accessibles en version numérique interactive les publications type L'Écho-site, guide du visiteur, etc.
- › Formaliser les retours terrain des élus et riverains, pour les intégrer dans la priorisation des messages.
- › Proposer des parcours de visites thématiques en plus de la visite générale : biodéchets, BTP, ...
- › Refonte du site internet.
- › Renforcer la présence sur les réseaux sociaux.
- › Continuer le suivi des instances des actionnaires publics.

	2021	2022	2023	2024
publications	16	28	26	26
groupes de visiteurs	15	53	74	77

SANTÉ / SÉCURITÉ

Enjeu Sécurité

Les risques sur la santé, liés à leur situation d'être gestionnaire de la santé et de la l'activité professionnelle, s'ils acteur de sa sécurité, selon le référentiel ISO ne sont pas maîtrisés, ont des celle des autres, le zéro accident 45001. Cette démarche, pilotée conséquences directes sur le est notre objectif. Conscient des par la filière QSEE, s'appuie sur bien-être des collaborateurs, sur enjeux et de ses responsabilités, toute la chaîne de management leur engagement et leur motiva- le groupe Semardel s'est engagé, du CODIR, des COPIL et des tion. La prise en charge doit être depuis plusieurs années, dans la managers. collective et chaque collabora- mise en place d'un système de

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Les 8 encadrants d'exploitation du service OM ont été accompagnés dans la réalisation des contrôles terrain et dans la réalisation et l'animation des sensibilisations sécurité. Cette mission a permis de développer leur capacité à manager la sécurité au quotidien avec leurs équipes.
- Les équipes RH et QSE ont animé 3 ateliers « camions cuisine » et une journée sur le thème de la nutrition. 138 collaborateurs ont participé aux animations.
- Comme chaque année, ces ateliers ont eu lieu dans les filiales pour permettre au plus grand nombre d'y participer.
- Semardel encourage l'activité physique et sportive des collaborateurs (tournois sportifs, course solidaire Octobre Rose)
- Nous avons réalisé un second « exercice cadre » animé conjointement avec le SDIS 91.

📊 Indicateurs

- Aucun non-respect de notre première règle d'or n'a été signalé.
- 72,83 % des collaborateurs ont assisté à, au moins, deux sensibilisations sur le thème de la sécurité.
- Au 31 décembre 2024, notre taux de fréquence groupe est de 30,5.

🎯 Objectifs

- Poursuivre l'accompagnement des managers dans la mise en place d'une culture managériale sécurité.
- Confirmer la baisse de notre taux de fréquence et amorcer celle du taux de gravité.
- Continuer à mobiliser nos équipes sur la thématique de la lutte contre l'incendie : animer la journée « Resilience truck » et réaliser un exercice cadre avec le SDIS 91.

2021	2022	2023	2024
90,10 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité	78,68 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité	81,35 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité	72,83 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeu Nouvelles Énergies

Pour pérenniser la disponibilité des ressources, il est nécessaire de modifier les schémas et volumes actuels de consommation et de production. Semardel s'engage et souhaite progresser dans le sens d'un emploi durable des ressources, en transformant les déchets issus du territoire en énergie et en s'engageant

L'objectif étant de s'inscrire comme un fournisseur d'énergie reconnu pour l'économie locale. Pour cela, Semardel s'appuie sur sa Direction de la Prospective et des Projets qui propose

des orientations stratégiques, économiques, techniques et réglementaires pour anticiper les évolutions, en adéquation avec les enjeux du territoire. Dans le même temps, Semardel a à cœur de manager sa performance énergétique pour que ses installations industrielles atteignent leur nominal de performance.

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Nous avons démarré la montée en charge de notre méthaniseur.
- Nous avons entamé le chantier de construction de la future unité de tri des biodéchets du Siredom. Les biodéchets triés sur cette nouvelle unité alimenteront notre méthaniseur, augmentant ainsi la production énergétique de nos unités de traitement.
- Nous avons réalisé les travaux permettant à notre seconde unité de tri de la collecte sélective de fonctionner en auto-consommant l'électricité produite par l'UIOM.
- Semardel s'est engagée au capital de la SEM Essonne énergies du département. Cette nouvelle structure a pour mission de développer les projets liés aux énergies renouvelables sur le département.

📊 Indicateurs

- Nos activités ont produit 550 376 MWh en valorisant les déchets avec nos outils industriels. 41 632 MWh ont été auto-consommés par nos installations.
- Nous avons mis à disposition du territoire 508 744 MWh soit l'équivalent de la consommation d'environ 108 243 foyers (Source Engie).
- En 2024, l'Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères a atteint un rendement énergétique moyen de 90,80 %. Par ailleurs, 236 112 MWh d'électricité et de chaleur ont été vendues.

🎯 Objectifs

- Finaliser le chantier de la première tranche de l'unité de tri des biodéchets.
- Progressivement, nos différents projets entreront en production et fourniront davantage de ressources énergétiques au territoire (électricité, chaleur, gaz).
- Nous continuerons, également, à mener les études nécessaires afin d'identifier les potentiels pour transformer les déchets en ressources énergétiques.

2021	2022	2023	2024
246 746 MWh vendus par le CITD sous forme d'électricité et chaleur	221 669 MWh vendus par le CITD sous forme d'électricité et chaleur	212 639 MWh vendus par le CITD sous forme d'électricité et chaleur	550 376 MWh ont été produits par nos activités (Nouvel indicateur 2024)
449 345 MWh vendus par l'ensemble des activités (Nouvel indicateur 2021)	465 688 MWh vendus par l'ensemble des activités	443 200 MWh vendus par l'ensemble des activités	508 744 MWh vendus par l'ensemble des activités

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeu Matières renouvelables

Historiquement centrées sur le traitement des déchets, les activités de Semardel sur l'Écosite se sont spécialisées depuis plusieurs années vers leur valorisation. Semardel est certifiée depuis plus de 10 ans selon la norme de management environnemental ISO 14001. Convaincus que nous devons mettre en œuvre des pro-

grammes d'optimisation de l'utilisation des matières premières afin de réduire l'impact sur l'environnement, nous nous attachons à valoriser au maximum les déchets que nous collectons. Les équipes de direction, la Direction commerciale, et plus particulièrement le service Valorisation, ont à cœur de trouver de

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Nous avons inauguré notre installation de maturation et préparation des mâchefers. L'équipe commerciale est mobilisée pour développer les filières de valorisation de la « Grave de l'Ecosite® ». À ce titre, 26 clients/prospects sont venus visiter notre installation.
- Semardel s'est associée à Serfim et Placoplatre pour créer une installation de valorisation du plâtre sur l'Ecosite.

📊 Indicateurs

- 134 079 tonnes ont été valorisées sur notre plateforme BTP, principalement sous forme de matériaux de substitution à destination du secteur du BTP. Le secteur est en pleine réorganisation et la mise en place de la filière REP « produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment » devrait nous aider à améliorer ces résultats.
- Nous avons réceptionné et traité 87 555 tonnes issues de la collecte sélective des ménages. 65,50 % (57 330 tonnes) ont été valorisées sous forme de matières premières secondaires. Nous avons également réceptionné 22 633 tonnes de verre en vue de leur valorisation.
- Pour le compte des collectivités et des entreprises, nous avons collecté, traité et valorisé 2 913 tonnes de biodéchets.

🎯 Objectifs

- Poursuivre les études pour accueillir une installation de valorisation du plâtre.
- Mettre en place un système de gestion et de traçabilité garantissant la durabilité des produits issus des déchets de bois en aval de notre centre de tri Semaval.

2021	2022	2023	2024
87 765 tonnes de déchets BTP valorisées	123 457 tonnes de déchets BTP valorisées	128 445 tonnes de déchets BTP valorisées	134 079 tonnes de déchets BTP valorisées
1 060 tonnes de biodéchets valorisées	1 540 tonnes de biodéchets valorisées	1 848 tonnes de biodéchets valorisées	2 913 tonnes de biodéchets valorisées
54 017 tonnes de collectes sélectives traitées	77 267 tonnes de collectes sélectives traitées	84 777 tonnes de collectes sélectives traitées	87 555 tonnes de collectes sélectives traitées

Rapport de l'organisme Tiers Indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2024

Document édité par Semardel
Ecosite de Vert-le-Grand / Echarcon
91810 VERT-LE-GRAND
www.semardel.fr - 01 64 56 75 00
dnp@semardel.fr

Directeur de la publication Luis Ferrari, Directeur des Relations Publiques
Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 30 080 000 € - RCS EVRY - SIRET 331 984 641 00034

Crédits photos Semardel, tous droits réservés
Impression Imprimé en France par Desbouis Gresil
(Groupe Jénome), labellisé Platinum Ecovadis, sur
du papier 100% recyclé.



Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant concernant la vérification tierce partie de la Déclaration de Performance Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2024

Groupe SEMARDEL, exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport d'examen de l'organisme tiers indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière

En notre qualité de vérificateur (Accréditation COFRAC, validation/vérification n°3-1903¹), nous vous présentons le résultat de nos travaux effectués en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce.

Les travaux menés visent à nous permettre d'attester de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ainsi que de la sincérité des informations sélectionnées par la Société et présentes dans la DPEF incluse au Rapport de Gestion 2024 (pour les données historiques 2024).

Ces informations extra-financières ont été collectées et consolidées sous la responsabilité du Directeur général de la société SEMARDEL, conformément aux procédures du Groupe SEMARDEL.

Il nous appartient, en conformité avec les articles A. 225-2 et suivants du Code de commerce déclinant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la DPEF.

Les conclusions formulées, ci-après, portent sur les informations exigées au titre du Code de commerce pour la Déclaration de Performance extra-financière 2024 (Modèle d'affaire et les risques présentés au premier chapitre, politiques et résultats aux chapitres suivants) du Rapport de Gestion 2024 et non sur l'ensemble de ce dernier.

¹ : liste des implantations et portés disponibles sous www.cofrac.fr

Nature et étendue des travaux

SOCOTEC Environnement a réalisé ses travaux, notamment en effectuant :

- une prise de connaissance de l'entreprise visant à la compréhension des activités et de la structure du Groupe SEMARDEL,
- une analyse des risques visant à établir un plan de vérification propre aux activités menées et aux informations publiées dans la DPEF,
- la mise en œuvre du plan de vérification,
- la rédaction d'un rapport provisoire soumis à l'approbation de l'entreprise,
- la rédaction d'un rapport définitif, comprenant l'attestation de conformité de la DPEF et un avis sur la sincérité des informations y figurant

Notre intervention par nos experts en responsabilité sociale de l'entreprise a été menée sur la base d'une vérification documentaire (du 3 mars au 16 avril 2025) ainsi qu'en des entretiens avec la direction du Groupe SEMARDEL et, lors de nos demandes, avec les personnes responsables de la préparation des informations extra-financières sur toute la période de vérification.



Nous avons mis en œuvre les travaux de vérification suivants ayant conduit à l'assurance que la DPEF et les informations sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative (niveau d'assurance limité) :

- Nous avons apprécié les procédures du Groupe SEMARDEL au regard de leur pertinence, de leur fiabilité, de leur caractère compréhensible et de leur exhaustivité (outils de consolidation et/ou de requête des données collectées, échanges internes au niveau des différents intervenants, contrôle interne...). Les entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental et social nous ont permis de vérifier la bonne application des procédures internes.

- Pour l'ensemble des informations quantitatives et pour toutes les filiales consolidées du Groupe SEMARDEL, ont été vérifiées la cohérence des informations extra-financières 2024 avec celles de l'exercice précédent et avec la situation actuelle du Groupe SEMARDEL ainsi que la bonne consolidation des données.

- Concernant les sites et entités sélectionnés, nous avons pour les informations importantes² vérifié en détail la compréhension et la correcte application des procédures, et mené des contrôles et tests de détail sur la base de sondages, consistant à rapprocher les informations extra-financières avec les pièces justificatives et, pour les informations quantitatives, à vérifier les calculs effectués.

En 2024, les données quantitatives ainsi sélectionnées ont couvert 100 % des effectifs consolidés pour les aspects sociaux et sociétaux.

Les vérifications ont également couvert l'ensemble des filiales opérationnelles pour les aspects environnementaux (SEMARDEL, SEMAVERT, SERVEL, SEMAVAL, SEMAER). L'étendue de notre vérification pour les données contribuant au chiffrage des indicateurs environnementaux présentés a porté sur :

- 23,6 % des informations pour la valorisation matière,
- 46,4 % pour la valorisation énergétique,
- 32,9 % pour les émissions de gaz à effet de serre évitées.

Nous estimons que notre méthodologie d'identification des informations importantes et de contrôle des données selon l'échantillonnage retenu (Cf. notre programme de vérification version 6 du 18.12.24 appliqué lors de notre vérification disponible sur www.socotec.fr) fournit une base raisonnable à la conclusion et aux commentaires exprimés ci-après.

Conclusion sans réserve

Attestation de conformité

Nous attestons de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière telle que prévue aux articles L225-100-2-1 et R 225-105 du Code de commerce.

Avis sur la sincérité des informations publiées

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause :

- l'élaboration et la consolidation des informations établies conformément aux procédures internes ainsi qu'aux informations recueillies,
- la sincérité des informations mentionnées.

Pour SOCOTEC Environnement, le Vérificateur
Jean-Michel Fricquet

Le 18 04 2025

² Informations importantes considérées en 2024 : Conditions de travail (santé et sécurité et Action du travail) ; Formation (en particulier sécurité et environnement) ; Gestion des déchets (en particulier leur valorisation énergétique et matière) ; Production d'énergie ; GES évités ; Biodiversité ; Dialogue avec les parties intéressées.

N° d'affaire : 2402/01/183000246

N° interne : ESI/25/134



SOCOTEC

Socotec Environnement – Agence RSE

Immeuble le Mirabeau

5 Place des frères Montgolfier

78280 GUYANCOURT

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant concernant la vérification tierce partie de la Déclaration de Performance Extra- Financière figurant au Rapport de Gestion 2024

Groupe SEMARDEL, exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport d'examen de l'organisme tiers indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière

En notre qualité de vérificateur (*Accréditation COFRAC validation/vérification n°3-1903¹*), nous vous présentons le résultat de nos travaux effectués en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce.

Les travaux menés visent à nous permettre d'attester de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ainsi que de la sincérité des informations sélectionnées par la Société et présentes dans la DPEF incluse au Rapport de Gestion 2024 (pour les données historiques 2024).

Ces informations extra-financières ont été collectées et consolidées sous la responsabilité du Directeur général de la société SEMARDEL, conformément aux procédures du Groupe SEMARDEL.

Il nous appartient, en conformité avec les articles A. 225-2 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la DPEF.

Les conclusions formulées, ci-après, portent sur les informations exigées au titre du Code de commerce pour la *Déclaration de Performance extra-financière 2024* (Modèle d'affaire et les risques présentés au premier chapitre, politiques et résultats aux chapitres suivants) du Rapport de Gestion 2024 et non sur l'ensemble de ce dernier.

¹ : liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr

Nature et étendue des travaux

SOCOTEC Environnement a réalisé ses travaux, notamment en effectuant :

- une prise de connaissance de l'entreprise visant à la compréhension des activités et de la structure du Groupe SEMARDEL,
- une analyse des risques visant à établir un plan de vérification propre aux activités menées et aux informations publiées dans la DPEF,
- la mise en œuvre du plan de vérification,
- la rédaction d'un rapport provisoire soumis à l'approbation de l'entreprise,
- la rédaction d'un rapport définitif, comprenant l'attestation de conformité de la DPEF et un avis sur la sincérité des informations y figurant

Notre intervention par nos experts en responsabilité sociétale de l'entreprise a été menée sur la base d'une vérification documentaire (du 3 mars au 16 avril 2025) ainsi qu'en des entretiens avec la direction du Groupe SEMARDEL et, lors de nos demandes, avec les personnes responsables de la préparation des informations extra-financières sur toute la période de vérification.

Nous avons mis en œuvre les travaux de vérification suivants ayant conduit à l'assurance que la DPEF, et les informations sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative (niveau d'assurance limité) :

- Nous avons apprécié les procédures du Groupe SEMARDEL au regard de leur pertinence, de leur fiabilité, de leur caractère compréhensible et de leur exhaustivité (outils de consolidation et/ou de requête des données collectées, échanges internes au niveau des différents intervenants, contrôle interne...). Les entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental et social nous ont permis de vérifier la bonne application des procédures internes.
- Pour l'ensemble des informations quantitatives et pour toutes les filiales consolidées du Groupe SEMARDEL, ont été vérifiées la cohérence des informations extra-financières 2024 avec celles de l'exercice précédent et avec la situation actuelle du Groupe SEMARDEL ainsi que la bonne consolidation des données.
- Concernant les sites et entités sélectionnés, nous avons pour les informations importantes² vérifié en détail la compréhension et la correcte application des procédures, et mené des contrôles et tests de détail sur la base de sondages, consistant à rapprocher les informations extra-financières avec les pièces justificatives et, pour les informations quantitatives, à vérifier les calculs effectués.

En 2024, les données quantitatives ainsi sélectionnées ont couvert 100 % des effectifs consolidés pour les aspects sociaux et sociétaux.

Les vérifications ont également couvert l'ensemble des filiales opérationnelles pour les aspects environnementaux (SEMARDEL, SEMAVERT, SERIVEL, SEMAVAL, SEMAER). L'étendue de notre vérification pour les données contribuant au chiffrage des indicateurs environnementaux présentés a porté sur :

- 23,6 % des informations pour la valorisation matière,
- 46,4 % pour la valorisation énergétique,
- 32,9 % pour les émissions de gaz à effet de serre évitées.

Nous estimons que notre méthodologie d'identification des informations importantes et de contrôle des données selon l'échantillonnage retenu (Cf. notre programme de vérification version 6 du 18.12.24 appliqué lors de notre vérification disponible sur www.socotec.fr) fournit une base raisonnable à la conclusion et aux commentaires exprimés ci-après.

Conclusion sans réserve

Attestation de conformité

Nous attestons de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière telle que prévue aux articles L225-100-2-1 et R 225-105 du Code de commerce.

Avis sur la sincérité des informations publiées

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause :

- l'élaboration et la consolidation des informations établies conformément aux procédures internes ainsi qu'aux informations recueillies,
- la sincérité des informations mentionnées.

Pour SOCOTEC Environnement, le Vérificateur
Jean-Michel Prioleau



Le 18 04 2025

² Informations importantes considérées en 2024 : Conditions de travail (santé et sécurité et Accident du travail) ; Formation (en particulier sécurité et environnement) ; Gestion des déchets (en particulier leur valorisation énergétique et matière) ; Production d'énergie ; GES évités ; Emission de GES ; Biodiversité ; Dialogue avec les parties intéressées.